

2027

CATALOGUE DES FORMATIONS

Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification QUALIOPi a
été attribuée au titre de la
catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION





*"Personne n'éduque autrui,
personne ne s'éduque seul,
les hommes s'éduquent ensemble
par l'intermédiaire du monde."*

Paulo FREIRE



Fédération de Charité Caritas Alsace

Organisme de formation

5 rue St Léon, 67000 Strasbourg

Directeur Général: **Arnaud FRITSCH**

Directrice des Ressources Humaines: **Caroline BASSET**

Responsable de Formation: **Angèle LEBLOND**
aleblond@federationcaritasalsace.org

Secrétaire de l'Organisme de Formation: **Patricia WITT**
03 88 15 02 60 - pwitt.rso@federationcaritasalsace.org

FORMER, RELIER, TRANSFORMER

La formation est au cœur même de notre projet associatif : "servir l'humain, porter l'espérance".

En mettant l'accent sur la formation, notre ambition est d'accompagner chaque professionnel ainsi que l'ensemble de l'association dans une dynamique de développement, à la fois collective et individuelle, en plaçant l'humain au centre de nos priorités.

Cette démarche vise également à renforcer notre capacité d'adaptation, à développer nos compétences et à mieux répondre aux enjeux sociétaux, environnementaux et technologiques qui façonnent notre environnement.

La formation contribue à renforcer le collectif autour de valeurs partagées. Elle constitue également un espace de dialogue, d'échange et de réflexion, permettant à chacun de s'exprimer au sein d'un collectif et de contribuer à sa dynamique.

Elle n'est pas seulement une source de savoirs ; elle est aussi un lieu d'apprentissage, de partage, de coopération, de vivre-ensemble et d'évasion.

À ce titre, la formation se doit d'être innovante, diversifiée et évolutive. Ainsi, tout au long de ces cinq prochaines années, nous nous attacherons à suivre ce fil conducteur afin d'explorer le champ des possibles et de répondre aux défis de notre projet associatif.

L'an passé, grâce à l'arrivée de notre Responsable de Formation, Angèle Leblond nous avons pu moderniser notre catalogue et enrichir significativement notre offre de formation.

Cette année nous poursuivons notre développement en favorisant le « sur-mesure », afin d'être au plus près des réalités du terrain et des besoins des professionnels, tout en continuant à ouvrir de nouvelles perspectives grâce à des approches et des formations innovantes.



**Caroline
BASSET**
Directrice
des Ressources
Humaines



**Arnaud
FRITSCH**
Directeur général

Cultiver le sur-mesure pour mieux répondre à vos besoins

Tisser du lien, accueillir la complexité et ouvrir des possibles

C'est en pensant à Edgar Morin, humaniste décédé il y a peu (1921-2026), que je rédige cette présentation de notre nouveau catalogue de formation de 2027.

Pourquoi Edgar Morin ? Parce qu'il nous a transmis une pensée vivante, reliée et attentive à la complexité du réel. Parce qu'il nous a appris à considérer l'humain avec curiosité, respect et nuance ; à reconnaître que rien n'est simple, isolé ou définitif ; à comprendre que les situations se construisent dans des interactions multiples, des fragilités partagées et des possibles qui émergent progressivement.

Dans nos secteurs d'activité, cette pensée nous parle tout particulièrement. Nous évoluons dans des environnements où les parcours se croisent, où les émotions s'expriment, où les trajectoires se transforment. Nous accompagnons des personnes en mouvement, des situations singulières, des contextes qui jamais ne se ressemblent. Notre travail s'ancre dans le vivant : là où la complexité se révèle et où les obstacles sont matière à analyse, à compréhension et à évolution.

C'est pourquoi le **sur-mesure** est au centre de notre démarche de formation. Parce que vos réalités quotidiennes sont uniques et que les réponses à vos besoins se créent, se construisent et s'ajustent avec et pour vous.

Bien sûr nous savons que des repères sont nécessaires pour avancer. De ce fait, vous trouverez également dans notre catalogue, des formations ciblées, conçues comme des balises : des points d'appui, des ressources, des ouvertures. Elles sont pensées comme des cadres souples, adaptables, prêtes à être enrichies, transformées ou réinventées selon vos objectifs et vos attentes.

Ce catalogue est une invitation.

A avancer dans la complexité avec confiance.

A relier plutôt qu'à séparer.

A faire de la formation un espace vivant, évolutif et ouvert.

A prolonger, à votre manière, l'héritage d'Edgar Morin : ne jamais enfermer, toujours ouvrir.

Au plaisir de travailler avec vous.



Angèle LEBLOND
Responsable
de Formation



AXE 1

Recueillir les besoins de formation en fonction des problématiques de terrain et en adéquation avec les priorités des politiques publiques

AXE 2

Construire un cahier des charges spécifique à chaque formation en définissant les objectifs généraux et pédagogiques ainsi que les modes d'évaluation

AXE 3

Rechercher un formateur dont les compétences sont en adéquation avec le cahier des charges et l'informer des attendus de la certification Qualiopi

AXE 4

Coconstruire le programme de formation en adéquation avec le cahier des charges

AXE 5

Recueillir les besoins de formation des participants par l'envoi en amont de la formation

AXE 6

Former et évaluer la formation dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de la qualité

DÉMARCHE DE FORMATION

CERTIFICATION QUALIOPI

Notre Organisme de Formation a obtenu la certification Qualiopi au titre des actions de formation (article L6313-11 du Code du travail).

Cette reconnaissance officielle atteste de notre engagement envers une pédagogie rigoureuse et des prestations de qualité, en phase avec les attentes des OPCO et les obligations légales en matière de formation.

Engagements

Les 7 engagements de l'organisme de formation de la Fédération de Charité Caritas Alsace pour la qualité de vie en formation :

1. Un accueil de qualité

Un livret d'accueil est adressé au stagiaire à son arrivée sur le lieu de formation. Un temps d'accueil dédié prévu pour s'accorder sur le déroulé de la formation. Une écoute des attentes et des besoins tout au long du parcours.

2. Un encadrement bienveillant

Une approche personnalisée avec un modèle d'apprentissage et d'accompagnement centré sur les besoins, les attentes, les préférences. Une animation ayant pour but d'optimiser la dynamique de groupe et de créer un climat propice à la progression individuelle.

3. Une formation personnalisée

La formation est organisée afin de répondre aux objectifs d'apprentissage et de compétences attendues.

Les contenus sont interactifs, pertinents et impliquants, les supports pédagogiques adaptés.

4. Une gestion du temps adaptée

Les programmes de formation sont construits avec les objectifs atteignables sur le temps dédié. Les rythmes d'animation sont variés.

Au cours du stage, le formateur veille à consacrer du temps dédié au stagiaire pour répondre à toutes les questions ou besoins d'approfondir un point.

5. Des conditions de travail agréables

Des espaces de travail adaptés, confortables et sécurisés.

Si la formation nécessite une tenue particulière, un espace dédié pour se changer et un espace individuel et sécurisé pour entreposer les effets personnels sont prévus.

Des possibilités de restauration nécessaires à une réelle pause journalière sont proposées.

6. Des évaluations régulières

Un temps dédié est identifié, au début du stage, pour les évaluations et mi et de fin de stage, l'expression du stagiaire est encouragée, l'organisation et les modalités de la formation font l'objet d'une évaluation de satisfaction par le stagiaire.

7. Des valeurs humaines

Une attitude civique, bienveillante et respectueuse, une reconnaissance de chacun-e pour un bien-être, alternative à la maltraitance agie comme subie, instaurée comme un cheminement vers un meilleur confort de travail, des procédures de signalement de tout manque.



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification QUALIOPI a été attribuée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

N° 2021/91229.2

AFNOR Certification certifie que l'organisme :
AFNOR Certification certifies that the company:

FEDERATION DE CHARITE CARITAS D'ALSACE

N° de déclaration d'activité : 42670445267
N° SIREN : 775642044

pour les activités suivantes :
for the following activities:

RÉALISATION DE PRESTATIONS DE :
- ACTIONS DE FORMATION

sur le(s) site(s) suivant(s) :
on the following location(s):

5 RUE SAINT LEON FR - 67000 STRASBOURG

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

- le décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle
- le décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail
- l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail
- l'arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs
- le décret n°2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle
- l'arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation
- le programme de certification AFNOR Certification - CERTI A 1814

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2024-04-23

Jusqu'au
Until

2027-04-22



Ce document est signé électroniquement. Il constitue un original électronique à valeur probatoire.
This document is electronically signed. It stands for an electronic original with probatory value.

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification



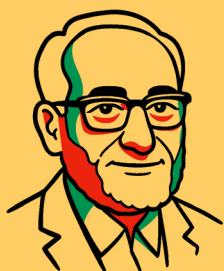
Seul le certificat électronique, consultable sur www.afnor.org, fait foi en temps réel de la certification de l'organisme.
The electronic certificate only, available at www.afnor.org, attests in real-time that the company is certified.
Accréditation COFRAC n° 5-0030, Certification de Produits et Services, Portée disponible sur www.cofrac.fr.
COFRAC accreditation n° 5-0030, Products and Services Certification, Scope available on www.cofrac.fr.
AFNOR Certification est une marque déposée. AFNOR Certification is a registered trademark. CERTI F 1815.4 09/2023

Flashez ce QR
Code pour vérifier la
validité du certificat



FORMATIONS

	ACCOMPAGNEMENT ET PARENTALITÉ	10
	Accompagner les parents en situation d'aide contrainte	11
NOUVEAU	Interculturalité dans le travail social : comprendre pour mieux accompagner	12
	COMPÉTENCES ET COMMUNICATION	13
	Rédiger ses documents en méthode FALC	14
	Prendre la parole en situation professionnelle	15
	Tisser du lien par le récit, approche narrative au service de la relation éducative	16
	Récits de pratiques, regards croisés : entre mémoire vive et pratiques émergentes	17
	Enrichir sa pratique professionnelle par la pensée systémique	18
	Le soin en actes : valoriser les gestes professionnels de l'aide-soignant	19
	Le projet personnalisé en établissement social et médico-social	20
	« La juste proximité » dans la relation d'aide et d'accompagnement	21
NOUVEAU	Comprendre l'IA dans sa pratique professionnelle	22
	HYGIÈNE ET SÉCURITÉ	23
	La HACCP dans les établissements sociaux et médico-sociaux	24
	MANAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL	25
	Mener les entretiens annuels et professionnels	26
	Management et gestion des conflits	27
	SANTÉ ET BIENTRAITANCE	28
	Gestion du stress en milieu professionnel	29
	Promouvoir la bientraitance pour prévenir la maltraitance	30
	Premiers secours en santé mentale (PSSM)	31
	Intervenir auprès des personnes en situation de conduites addictives	32
NOUVEAU	Mieux comprendre et mieux gérer la violence en ESSM	34
NOUVEAU	Prévenir la charge mentale et émotionnelle dans le travail social	36
	PARCOURS D'INSERTION PROFESSIONNELLE	37
	Compétences numériques	
	Le numérique pour tous	38
	Compétences psychosociales	
	Formation action : développer ses compétences psychosociales et son savoir-faire professionnel (softskills) pour mieux communiquer et s'insérer professionnellement	39
	Contact et inscriptions	40
	Informations pratiques	44
	Règlement intérieur	46
	Conditions Générales de Vente	48
	Nos résultats	29



*"Accompagner, ce n'est pas conduire,
ni diriger, c'est cheminer avec"*

Jacques ARDOÏNO

ACCOMPAGNEMENT ET PARENTALITÉ



Accompagner les parents en situation d'aide contrainte

Objectifs généraux

Aider les professionnels à créer une alliance avec les parents malgré la contrainte, à comprendre les effets psychosociaux de l'aide imposée et à adopter une posture éthique encourageant leur engagement et le développement de leurs compétences.

- Une compréhension des processus présents dans les situations d'aide contrainte
- Des idées utiles pour favoriser le positionnement de l'intervenant
- L'arbre de décision comme fil rouge à la construction d'une relation de co-expertise
- Présentation et expérimentation de stratégies utiles

Objectifs pédagogiques

- Connaître les spécificités et poser le cadre de l'aide contrainte
- Penser l'intervention en y intégrant l'interaction de tous les acteurs
- Créer une relation/affiliation avec la famille dans un dispositif d'aide contrainte
- Évaluer et soutenir les compétences parentales
- Évaluer la qualité de l'attachement parents-enfants

Programme

- Connaître les spécificités et les enjeux de l'aide contrainte: mandat judiciaire, évaluation, partenariat, secret partagé...
- Enjeux relationnels de l'aide contrainte: définir le cadre, créer et gérer la relation, favoriser l'affiliation avec l'usager, créer un espace d'intervention
- Les capacités parentales de base: la distinction entre incapacité et incompétence parentale, l'observation-évaluation de la qualité du lien d'attachement parents-enfants et de son incidence sur le développement de l'enfant
- La théorie de l'attachement: accompagner et évaluer les capacités de changement au sein de la famille
- Concepts systémiques pour analyser, comprendre et accompagner les dynamiques familiales

Modalités

- Prérequis: **aucun**
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée: **2 jours (14h)**
- Dates: à définir
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût: 600 € (HT) par stagiaire

TVA applicable selon la réglementation en vigueur au moment de la facturation

Interculturalité dans le travail social : comprendre pour mieux accompagner

NOUVEAU

Objectifs généraux

Les professionnels de l'action sociale peuvent accompagner des publics dont les parcours migratoires comportent des ruptures, des déclassements ou des chocs culturels, ce qui peut parfois créer des incompréhensions, des résistances ou des décalages de normes dans la relation d'aide.

S'appuyant sur les travaux de Margalit Cohen-Emerique, cette formation sur l'interculturalité vise à éclairer les mécanismes interculturels en jeu, à identifier les zones de tension possibles et à soutenir les professionnels dans l'ajustement de leur posture afin de renforcer la qualité et la fluidité de l'accompagnement.

- Comprendre les enjeux interculturels présents dans les situations d'accompagnement
- Identifier les freins liés aux différences de normes, de pratiques et de représentations
- Prendre conscience de ses propres référentiels et projections
- Développer des compétences de communication et de négociation interculturelle
- Développer des compétences de communication et de négociation interculturelle
- Adopter une posture professionnelle respectueuse des repères culturels des personnes accompagnées

Objectifs pédagogiques

- Identifier les tensions interculturelles dans les situations d'accompagnement
- Repérer les zones sensibles : autorité, intimité, dignité, rapport au temps, rôles genrés
- Utiliser la méthode d'analyse interculturelle de Margalit Cohen-Emerique comme outil central de lecture et d'intervention
- Mobiliser les concepts clés : ethnocentrisme, stéréotypes, acculturation, perte de statut, insertion, intégration, inclusion
- Développer une posture professionnelle enrichie : écoute active, reformulation, négociation interculturelle
- Acquérir des compétences de négociation interculturelle

Programme

La formation repose sur une alternance entre études de cas, échanges en groupe, et apports théoriques.

Le fil conducteur est la méthode d'analyse interculturelle de Margalit Cohen-Emerique, utilisée pour chaque situation étudiée. Elle constitue la cheville ouvrière du dispositif pédagogique. Elle permet aux stagiaires de structurer leur réflexion en trois étapes : zone sensible, décentration, négociation.

A partir d'étude de cas, les situations seront analysées en référence à cette méthode puis enrichie par des apports théoriques ciblés, directement liés aux tensions identifiées.

Modalités

- Prérequis : **être en situation d'accompagnement social ou éducatif**
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée : **2 jours (14h)**
- Dates : à définir
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût : 600 € (HT) par stagiaire

TVA applicable selon la réglementation en vigueur au moment de la facturation



"Comprendre c'est relier"

Edgar MORIN

COMPÉTENCES ET COMMUNICATION



Rédiger des documents en méthode FALC "facile à lire et à comprendre"

Objectifs généraux

Former des professionnels à la méthode FALC pour rendre les documents accessibles à tous, et valoriser une démarche inclusive.

- Participer à l'autonomie de l'utilisateur en rendant son expression écrite accessible
- Identifier les enjeux de l'accès à l'information pour l'utilisateur
- Utiliser une méthodologie pour rédiger et illustrer

Objectifs pédagogiques

- Sensibiliser sur le manque d'accessibilité des contenus
- Identifier l'environnement de rédaction
- Apprendre à sélectionner l'information essentielle
- Rédiger un document en suivant la méthode FALC
- Mettre en page un document

Programme

- Choisir l'information essentielle
- Apprendre à sélectionner les informations pour qu'un document soit court, simple et efficace
- Exercices pratiques et méthodologie
- Comprendre les règles de rédaction
- Les règles de rédaction : syntaxe, vocabulaire, structure, formulation
- Mettre en page un document
- Les techniques visant à rendre un texte simple et agréable à lire
- Mettre en application
- Exercices pratiques

Modalités

- Prérequis : **aucun**
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée : **2 jours (14h)**
- Dates : à définir
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût : 600 € (HT) par stagiaire

TVA applicable selon la réglementation en vigueur au moment de la facturation

Prendre la parole en situation professionnelle

Objectifs généraux

Dans le secteur social, savoir s'exprimer clairement et avec confiance est une compétence d'importance. Cette formation est conçue pour les professionnels de terrain et propose une immersion dans l'art de la communication orale grâce à des techniques issues du théâtre.

- Développer sa fluidité et son assurance à l'oral
- Stabiliser sa posture et renforcer sa présence
- Structurer une parole claire et vivante

Objectifs pédagogiques

Grâce à des exercices pratiques, un travail corporel et vocal, vous apprendrez à affirmer votre style, structurer votre discours, et transmettre vos idées avec force et conviction

Programme

Jour 1 – Affirmer sa voix, son corps, sa présence

- Identifier ses appuis naturels à l'oral
- Transformer le trac en énergie positive
- Explorer la respiration, la diction et la projection
- S'entraîner à se présenter et exprimer une idée

Méthodes

Échauffement corps/voix, exercices de théâtre (improvisations), feedbacks individualisés

Jour 2 – Faire vivre son message, capter son auditoire

- Construire un discours structuré et vivant
- Utiliser les ressorts du récit et du langage émotionnel
- Travailler l'espace, le rythme et la mise en tension
- Simuler des situations professionnelles : réunion, témoignage, discours

Méthodes

Exercices en groupe, jeux de rôle, accompagnement individuel, plan de progression personnalisé

Modalités

- Prérequis : **professionnel désireux d'affirmer leur parole, leur posture et leur présence, dans une approche vivante et créative inspirée du théâtre sans prérequis, juste l'envie de s'exprimer pleinement face à un collectif**
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- **Durée : 2 jours (14h)**
- Dates : à définir
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût : 600 € (HT) par stagiaire

TVA applicable selon la réglementation en vigueur au moment de la facturation

Tisser du lien par le récit, une approche narrative au service de la relation éducative et du projet personnalisé

Objectifs généraux

Cette formation propose aux intervenants sociaux de découvrir l'approche narrative comme outil de transformation et d'émancipation au service des personnes accompagnées. Par le récit, qu'il soit personnel, croisé ou collectif, ils pourront :

- Enrichir la relation éducative et créer de nouveaux liens
- Valoriser les parcours de vie dans une logique de reconnaissance et d'expression
- Co-construire des projets personnalisés
- Réaffirmer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées à travers une posture participative et réflexive

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le rôle du récit dans les dynamiques professionnelles, identitaires, collectives et dans les projets personnalisés
- Expérimenter différentes formes de narration comme outils d'expression, de valorisation et de cohésion
- Intégrer le récit dans ses pratiques quotidiennes pour créer du lien, transmettre des valeurs, mobiliser les équipes et soutenir le sens du projet

Méthodes pédagogiques

Alternance entre théorie, ateliers d'écriture et échanges entre pairs. Cette formation privilégie une approche expérientielle et réflexive, où les participants explorent leurs représentations et expérimentent des outils transférables à leurs pratiques d'accompagnement.

Programme

- Raconter, c'est révéler. En mobilisant les apports théoriques de Michael White, Cynthia Fleury et Paul Ricoeur, le récit devient un levier de transformation. White met en lumière les ressources souvent invisibles, Fleury reconnaît la singularité au-delà de la vulnérabilité, et Ricoeur montre que relier les étapes d'une vie, c'est en dégager du sens. Le récit devient alors élément de reconnaissance, de pouvoir d'agir et de construction de soi
- Atelier d'écriture personnelle guidée
- Techniques narratives accessibles et adaptables au contexte d'intervention
- Usages du récit dans l'accompagnement individuel, la cohésion d'équipe, la médiation éducative et la construction du projet personnalisé
- Création de récits croisés et scénarisés à usage professionnel
- Retours d'expérience et évaluation collective

Modalités

- Prérequis : **être en situation d'accompagnement professionnel**
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée : **2 jours (14h)**
- Dates : à définir
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût : 600 € (HT) par stagiaire

TVA applicable selon la réglementation en vigueur au moment de la facturation

Récits de pratiques, regards croisés : entre mémoire vive et pratiques émergentes

Objectifs généraux

Dans les métiers du travail social, les pratiques professionnelles se construisent à la croisée de l'expérience vécue et des évolutions du terrain. Les travailleurs sociaux expérimentés portent une mémoire vive du métier : gestes professionnels, postures relationnelles, savoirs implicites construits au fil des années. Les nouveaux professionnels, quant à eux, arrivent avec des pratiques émergentes, nourries par des formations récentes, des outils numériques et des approches nouvelles.

- Favoriser une transmission réciproque des pratiques professionnelles
- Mettre en récit les savoirs d'expérience et les évolutions actuelles dans le travail social
- Créer un dialogue intergénérationnel structurant et valorisant
- Construire une identité professionnelle partagée et vivante

Objectifs pédagogiques

- Identifier les gestes professionnels marquants dans les récits de terrain
- Interroger les pratiques émergentes et les nouvelles approches
- Construire une représentation partagée du métier de travailleur social
- Produire des supports de transmission opérationnels

Programme

Cette formation encourage le dialogue narratif entre professionnels du social, anciens et nouveaux. À partir de récits de terrain, chacun est invité à partager ses perspectives, questionner ses pratiques et co-construire une culture professionnelle commune, fondée sur la réciprocité.

Modalités

- Prérequis : **travailleurs sociaux expérimentés et nouveaux professionnels, motivés par une démarche de partage, d'échange et de réflexion autour des pratiques professionnelles**
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- **Durée : 2 jours (14h)**
- Dates : à définir
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût : 600 € (HT) par stagiaire

TVA applicable selon la réglementation en vigueur au moment de la facturation

Enrichir sa pratique professionnelle par la pensée systémique

NOUVEAU
3 jours

Objectifs généraux

Cette formation propose aux travailleurs sociaux d'enrichir leur pratique professionnelle à l'aide d'outils issus de la pensée systémique, pour une compréhension globale et dynamique des interactions, des contextes et des leviers d'intervention dans les situations d'accompagnement.

Objectifs pédagogiques

- Découvrir les principes de la pensée systémique appliquée au secteur social
- Identifier les dynamiques relationnelles dans les situations d'accompagnement
- Expérimenter une lecture systémique à partir d'études de cas
- Enrichir sa posture professionnelle par une approche globale et contextuelle

Programme

- Apports théoriques : la pensée systémique
- Origines et fondements (Bateson, école de Palo Alto)
- Concepts clés : système, rétroaction, homéostasie, circularité, double contrainte
- Analyse de situations professionnelles
- Études de cas
- Jeux de rôle

Modalités

- Prérequis : **aucun**
- Public concerné : **travailleurs sociaux**
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée : **3 jours (21h)**
- Dates : à définir
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût : 800 € (HT) par stagiaire

TVA applicable selon la réglementation en vigueur au moment de la facturation

Le soin en actes : valoriser les gestes professionnels de l'aide-soignant

NOUVEAU

Objectifs généraux

Les aides-soignants réalisent chaque jour des gestes essentiels pour le bien-être des personnes accueillies. Cette formation a pour objectif de renforcer leurs compétences et de les valoriser au sein du collectif de soin :

- Rappel du cadre théorique lié aux pratiques quotidiennes des aides-soignants
- Rendre visible et valoriser les gestes soignants dans leur dimension éthique et clinique
- Permettre aux participants de valoriser leurs actes professionnels dans un environnement pluridisciplinaire

Objectifs pédagogiques

- Identifier les fondements théoriques du Care et de l'Humanité
- Analyser les gestes professionnels à partir de référentiels cliniques et éthiques
- Valoriser les actes du quotidien dans le processus de soin
- Renforcer sa posture professionnelle dans une équipe pluridisciplinaire

Programme

- Le care comme cadre du soin, apports théoriques: Tronto, Gilligan
- L'Humanité à partir des travaux d'Yves Gineste et Rosette Marescotti
- Étude de cas: gestes du quotidien et enjeux éthiques
- Mise en commun: articulation entre pratique et théorie
- Travaux en sous-groupes: le soin dans une logique institutionnelle
- Cartographie collective des actes professionnels

Modalités

- Public visé : **aides-soignants en exercice souhaitant renforcer leur posture professionnelle et valoriser leurs pratiques**
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée : **2 jours (14h)**
- Dates : à définir
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût: 600 € (HT) par stagiaire

TVA applicable selon la réglementation en vigueur au moment de la facturation

Le projet personnalisé en ESMS

NOUVEAU
2 jours

Objectifs généraux

Depuis la loi 2002-2, le projet personnalisé en ESMS constitue un levier essentiel pour une prise en charge adaptée aux besoins des usagers. Cette formation accompagne les professionnels dans sa mise en œuvre concrète, en articulant les exigences réglementaires avec les pratiques du quotidien et les valeurs humaines propres au secteur médico-social.

- Favoriser l'appropriation de nouveaux modèles
- Mettre en œuvre et suivre le projet personnalisé
- Élaborer une démarche éthique fondée sur la promotion des droits des personnes

Objectifs pédagogiques

- Connaître la recommandation des bonnes pratiques de la HAS
- Identifier les étapes clefs de la co-construction du projet personnalisé
- Être sensibilisé aux enjeux éthiques du projet de vie et du projet personnalisé
- Évaluer le projet personnalisé

Programme

- Analyser les pratiques actuelles en termes de recueil et d'organisation des informations et identifier ses représentations. Clarifier les repères, fondements conceptuels et éthiques du Projet Personnalisé. Intégrer la dimension individuelle dans la prise en charge collective des résidents
- S'approprier le concept de Projet Personnalisé et situer le Projet Personnalisé dans les contextes
- Comprendre l'intérêt du Projet Personnalisé afin de favoriser son élaboration. Identifier et clarifier les objectifs à décliner pour répondre de manière adaptée et personnalisée aux besoins du résident. Identifier et structurer les informations à recueillir pour élaborer le Projet Personnalisé
- Découvrir les outils pour recueillir les informations et évaluer les besoins et attentes du résident. Analyser les informations recueillies pour proposer les objectifs individualisés et déterminer les actions à mener
- Indicateurs d'évaluation

Modalités

- Prérequis: **aucun**
- Public concerné: **travailleurs sociaux**
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée: **2 jours (14h)**
- Dates: à définir
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût: 600 € (HT) par stagiaire

TVA applicable selon la réglementation en vigueur au moment de la facturation

« La juste proximité » dans la relation d'aide et d'accompagnement

Objectifs généraux

La relation d'aide repose sur un équilibre entre proximité humaine et distance professionnelle. Cette formation propose une démarche réflexive pour développer une posture centrée sur « la juste proximité ». Les participants seront amenés à questionner leurs pratiques, à affiner leur positionnement et à renforcer leur capacité à établir une relation fondée sur la reconnaissance de la personne comme acteur de son parcours.

- Adopter une posture professionnelle fondée sur l'écoute active, la compréhension empathique et la capacité à articuler explication et prise de recul
- Créer des relations d'aide favorisant l'autonomie des personnes accompagnées
- Développer et maintenir un climat de confiance, basé sur la transparence, la bienveillance et la cohérence
- Mettre en œuvre un accompagnement éthique, respectant les limites professionnelles et la singularité de la personne accompagnée

Objectifs pédagogiques

- Identifier et valoriser ses compétences relationnelles : écoute, reformulation, non-jugement
- Comprendre l'impact de son positionnement transfert et contre transfert
- Savoir ajuster sa posture en fonction du cadre et de la personne accompagnée
- Repérer ses propres zones de vulnérabilité dans la relation, afin de développer une posture stable et ajustée

Programme

- Les compétences relationnelles, de quoi parle-t-on ?
- L'impact de mon positionnement sur la teneur des échanges
- Comment s'adapter aux personnes accompagnées ?
- Conjuguer cadre professionnel et compétences interpersonnelles

Modalités

- Prérequis : **aucun**
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée : **2 jours (14h)**
- Dates : à définir
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût : 600 € (HT) par stagiaire

TVA applicable selon la réglementation en vigueur au moment de la facturation

Comprendre l'IA dans sa pratique professionnelle

NOUVEAU

Objectifs généraux

L'usage de l'IA devient de plus en plus fréquent dans le travail social, et cette évolution crée un contexte où il devient nécessaire de sensibiliser les professionnels à ses enjeux.

L'IA peut certes faciliter l'organisation du travail, donner accès à l'information ou aider à analyser des situations, mais elle s'appuie sur des données et des mécanismes qui comportent des limites importantes. Dans le secteur social où la confidentialité, la relation humaine et l'équité sont centrales, il est essentiel de comprendre comment ces outils fonctionnent et quels risques ils induisent.

Ainsi l'objectif de cette formation est de permettre aux professionnels de comprendre ce qu'est l'IA, ce qu'elle recouvre et de l'utiliser de manière pertinente et sécurisée, tout en préservant la confidentialité, la relation humaine et les valeurs qui fondent le travail social.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les principes de fonctionnement de l'intelligence artificielle, ses capacités, ses limites et son niveau de fiabilité
- Identifier les situations professionnelles dans lesquelles l'IA peut constituer une aide pertinente et en faire un usage adapté
- Utiliser l'IA de manière sécurisée en respectant les règles de confidentialité, de protection des données et les principes éthiques
- Développer un regard critique sur les contenus produits par l'IA et savoir en évaluer la pertinence
- Comprendre que l'IA est un outil d'aide à la décision et à l'action, sans se substituer à l'expertise et au jugement des professionnels
- Expérimenter des usages concrets de l'IA en lien avec les missions des professionnels

Programme

- Expliquer simplement ce qu'est l'IA et ses limites
- Identifier les indices permettant de reconnaître un contenu produit par l'IA et évaluer sa fiabilité
- Repérer les usages utiles et ceux qui sont à éviter
- Identifier les risques éthiques, juridiques et relationnels
- Utiliser l'IA en respectant la confidentialité et le secret professionnel
- Garder un regard critique sur les outils numériques
- Préserver la relation humaine dans l'accompagnement

Modalités

- Prérequis: **aucun**
- Public concerné: **travailleurs sociaux**
- Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée: **1 jour (7h)**
- Dates: à définir
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût: 350 € (HT) par stagiaire

TVA applicable selon la réglementation en vigueur au moment de la facturation

"La sécurité est la condition du soin"

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ



HACCP - Règle sanitaire en restauration dans les ESMS

Objectifs généraux

Répondre à la fois aux obligations réglementaires et garantir la sécurité sanitaire des aliments au sein des restaurations collectives.

- Assurer la sécurité en matière d'hygiène alimentaire relative à la méthode HACCP
- Répondre aux obligations du législateur

Objectifs pédagogiques

- Comprendre la nouvelle approche réglementaire
- Rappel de la méthode et de la réalisation
- Le plan de maîtrise sanitaire en restauration collective
- Les outils favorisant la mise en place et la gestion des dysfonctionnements

Programme

- La réglementation en matière d'hygiène alimentaire appliquée à la restauration collective : contenu du paquet hygiène et ses objectifs, les éléments clefs de la réglementation
- Les obligations qui en découlent pour les professionnels : mise en place de procédures et de modes opératoires, le guide des bonnes pratiques, la mise en place de la traçabilité et de l'alerte
- L'analyse du contenu du plan HACCP et le respect de sa mise en œuvre ; analyse des fanges, détermination des points critiques, système de surveillance
- L'analyse du plan de maîtrise sanitaire et le suivi des préconisations : les modes opératoires, le dossier des enregistrements et des preuves, les actions mises en place

Modalités

- Prérequis : **aucun**
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée : **3,5 jours (24,5h)**
- Dates : à convenir
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût : 600 € (HT) par stagiaire

TVA applicable selon la réglementation en vigueur au moment de la facturation



*"Le management est une pratique sociale
avant d'être une technique "*

Philippe ZARIFIAN

MANAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL



Mener les Entretiens Annuels et Professionnels

Objectifs généraux

Cette formation vise l'acquisition d'outils et de méthodes qui permettent de se sentir légitime, de savoir agir et réagir de façon positive :

- Maîtriser les caractéristiques et les enjeux des entretiens
- Améliorer ses techniques d'entretien : écoute, questionnement, posture
- Se sentir plus à l'aise dans la conduite des différentes étapes de l'entretien
- Utiliser l'entretien comme un véritable outil de motivation et de développement de compétences

Objectifs pédagogiques

À la fin de la formation, les participants auront la capacité de :

- Mener des entretiens d'évaluation et professionnels en maîtrisant leurs enjeux
- Connaître les différentes étapes de l'entretien
- Développer une relation managériale
- Savoir exposer les points forts et les axes d'amélioration
- Placer son collaborateur en situation de réussite et de progrès
- Valoriser les compétences et les réussites de l'année

Programme

- Identification et appropriation des objectifs des entretiens
- Donner du sens à l'entretien annuel de progrès et à l'entretien professionnel
- Maîtriser le déroulé des entretiens (la formation utilisera en support les documents de l'entreprise)
- Le professionnalisme du manager
- Mises en situation

Modalités

- Prérequis : **être en situation d'encadrement hiérarchique**
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- **Durée : 1 jour (7h)**
- Dates : à définir
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût : 350 € (HT) par stagiaire

TVA applicable selon la réglementation en vigueur au moment de la facturation

Management et gestion des conflits

Objectifs généraux

Permettre aux managers de faire face aux comportements agressifs et de sortir d'une situation de crise.

Objectifs pédagogiques

- Être capable de rester ferme et attentif à un comportement agressif
- Gérer une agression physique ou verbale
- Sortir d'une situation de crise
- Calmer et désamorcer les tensions aux agissements d'un tiers
- Identifier les prémices d'un conflit
- Déployer des techniques de maîtrise de comportement et de gestion des émotions

Programme

- Le mécanisme du stress et le mécanisme du conflit
- Accroître sa vigilance en maîtrisant son environnement immédiat
- Diminuer les tensions intérieures et gérer son émotion
- Les techniques de communication et l'écoute active
- Décrypter les prémices ou signes avant-coureur d'un conflit en observant le comportement de l'autre
- Mise en situation et jeux de rôle

Modalités

- Prérequis : **aucun**
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée : **2 jours (14h)**
- Dates : à définir
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût : 600 € (HT) par stagiaire

TVA applicable selon la réglementation en vigueur au moment de la facturation



"Être soi-même comme un autre"

Paul RICOEUR

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Gestion du stress en milieu professionnel

Objectifs généraux

Quotidiennement, les professionnels du travail social sont confrontés à des situations génératrices de stress. Cette formation vise à approfondir leurs connaissances sur les mécanismes du stress et à fournir des outils pour y faire face.

- Prendre conscience de ce qui perturbe et encombre au-delà du raisonnable
- Mettre en place des techniques pour gérer efficacement ces tensions mentales et retrouver la sérénité et le bien-être au travail

Objectifs pédagogiques

- Développer ses connaissances sur le stress et les transporter dans le cadre professionnel
- Mettre en application les outils après sur le terrain
- Gérer son stress et celui des personnes accompagnées
- Faire appel à des ressources individuelles et extérieures

Programme

- La compréhension du stress et sa définition
- L'identification des processus corporels et psychologiques liés au stress générés par les situations de travail
- Savoir prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres
- Ressources individuelles et extérieures

Modalités

- Prérequis : **aucun**
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée : **2 jours (14h)**
- Dates de sessions : **mai, juin**
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût : 600 € (HT) par stagiaire

TVA applicable selon la réglementation en vigueur au moment de la facturation

Promouvoir la bientraitance pour prévenir la maltraitance

Objectifs généraux

Bien plus qu'une bonne intention, la bientraitance est une posture éthique, active et quotidienne. Elle place la personne au cœur de l'accompagnement, dans le respect de sa singularité, de son écoute et de sa dignité. Être attentif à la réalité quotidienne des personnes, c'est reconnaître leur valeur, favoriser leur autonomie et créer les conditions nécessaires pour prévenir toute forme de maltraitance, qu'elle soit involontaire ou banalisée.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre et repérer les mécanismes de maltraitance
- Adopter des postures professionnelles bientraitantes
- S'approprier les connaissances théoriques, juridiques et réglementaires autour des concepts de maltraitance
- Identifier les différentes formes et sources de maltraitance et repérer les situations à risque
- Comprendre et définir les notions de bientraitance au regard de la RBPP de la HAS
- Situer sa responsabilité dans l'agir et le non-agir

Programme

- Définitions de concepts et de notions
- Enjeux juridiques et conséquences pénales
- S'approprier les outils dans le cadre de l'accompagnement des personnes vulnérables
- Engager une démarche volontaire, individuelle et collective

Modalités

- Prérequis: aucun
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée: **1 jour (7h)**
- Dates: à définir
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût: 350 € (HT) par stagiaire

TVA applicable selon la réglementation en vigueur au moment de la facturation

PSSM: premier secours en santé mentale

Renforcer l'accompagnement des personnes en difficulté de santé mentale en crise

Objectifs généraux

Aider les participants à approfondir leur compréhension des enjeux liés à la santé mentale, afin de mieux accompagner, dans le cadre de leur pratique professionnelle, les personnes en souffrance psychique.

- Questionner ses représentations concernant la santé mentale
- Entrer en relation avec les personnes éprouvant un problème de santé mentale en crise
- Renforcer l'aide apportée aux personnes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale

Objectifs pédagogiques

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
- Développer des compétences relationnelles permettant de venir en aide aux personnes souffrant de problèmes de santé mentale
- Appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Orienter vers des spécialistes

Programme

- Pourquoi la PSSM
- Facteurs de risque et conséquences
- Les premiers secours dans la crise suicidaire, la dépression
- Le plan d'action pour les troubles anxieux
- Premiers secours dans la crise psychotique
- Premiers secours dans la crise liée à des substances

Modalités

- Prérequis: **aucun**
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée: **2 jours (14h)**
- Dates: à définir
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût: 500 € (HT) par stagiaire

TVA applicable selon la réglementation en vigueur au moment de la facturation

Intervenir auprès des personnes en situation de conduites addictives

Objectifs généraux

Qu'il soit nouvellement embauché dans un service d'addictologie ou en poste dans le champ de la précarité et de l'exclusion sociale, tout professionnel est susceptible d'intervenir auprès de personnes présentant des conduites addictives. Cette formation vise à :

- Comprendre les mécanismes des conduites addictives
- Développer des compétences transférables pour un accompagnement adapté
- Découvrir les approches thérapeutiques et les parcours de soin en addictologie
- Renforcer la posture professionnelle des travailleurs sociaux dans l'accompagnement des personnes concernées

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les mécanismes des dépendances pour mieux adapter l'accompagnement
- Identifier les niveaux d'usage et choisir les stratégies d'intervention
- Connaître les approches thérapeutiques pour informer et orienter
- Adopter une posture professionnelle adaptée dans l'accueil des personnes en situation de conduite addictive

Programme

- Les représentations individuelles et collectives (définitions, cadre législatif)
- Les connaissances en addictologie (le paradoxe de l'usage, les différents niveaux de consommation avec ou sans produits, les traitements de substitution)
- La prise en charge : identifier les leviers pour prendre en compte la question des vulnérabilités, les relais existants, la mise en place d'une démarche thérapeutique
- L'agressivité et les troubles du comportement liés aux conduites
- Les travailleurs sociaux, acteurs de l'accompagnement éducatif et social, sans être experts en addictologie, entre écoute, non-jugement, médiation et orientation vers les relais spécialisés

Modalités pédagogiques

Les participants peuvent retenir le format qui correspond le mieux à leurs besoins :

- Parcours complet (3 jours, 21h) : une immersion approfondie dans la compréhension des conduites addictives, les cadres d'intervention, et le développement de la posture professionnelle
- Module initial (Jours 1 et 2, 14h) : centré sur l'analyse des comportements addictifs et les principes fondamentaux de l'intervention
- Module d'approfondissement (Jour 3, 7h) : réservé aux personnes ayant suivi le module initial, ce temps est dédié à l'approfondissement de la posture professionnelle

Les points forts de la formation

- Un intervenant coordinateur qui accompagne le parcours formatif afin de garantir la cohérence et le suivi pédagogique
- Une diversité de professionnels spécialisés en addictologie qui interviendront pour vous transmettre une vision à la fois éclairée et plurielle de cette problématique

Modalités

- Prérequis : **personnes désireuses de mieux comprendre les conduites addictives**
- **Accessibilité** aux personnes en situation de handicap
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Sessions de formation

Session 1

- Durée : **3 jours / 2 jours / 1 jour**
- Dates : **2^e trimestre 2027**

Coût :

900 € (HT) par stagiaire - 3 jours

600 € (HT) par stagiaire - 2 jours

350 € (HT) par stagiaire - 1 jour

TVA applicable selon la réglementation en vigueur au moment de la facturation

Mieux comprendre et mieux gérer la violence en ESSMS

NOUVEAU

Objectifs généraux

Face à la complexité des situations d'accompagnement en ESSMS et à la gestion de situations de violence, d'agressivité ou de tensions relationnelles, cette formation vise à permettre aux professionnels de mieux comprendre les mécanismes de la violence, d'en identifier les facteurs de risque et d'adopter des pratiques adaptées afin de sécuriser les accompagnements et de favoriser des relations professionnelles de qualité avec les personnes accompagnées.

Objectifs pédagogiques du parcours

Parce que chaque besoin est différent, cette formation s'adapte à vos attentes : vous pouvez suivre le parcours complet de 28 heures ou sélectionner, après le module de base, les modules complémentaires les plus pertinents pour votre activité.

À l'issue du parcours, les participants seront en mesure de :

- Identifier les différentes formes de violence rencontrées en ESSMS
- Comprendre les liens entre violence, psycho-pathologie et psychotraumatisme
- Analyser l'influence des facteurs sociaux et culturels dans les situations de tension
- Adapter leur posture professionnelle face aux comportements agressifs ou violents
- Mettre en œuvre des stratégies de prévention, de désescalade et de gestion des situations complexes
- Développer une analyse réflexive de leurs pratiques professionnelles

Programme et méthodologie pédagogique

Le déroulé pédagogique s'appuie sur l'expérience pratique des professionnels et part de leur expérience pour apporter dans un second temps un volet plus théorique ou méthodologique.

Les outils pédagogiques mobilisés seront variés tels que :

- Courts exposés interactifs
- Autodiagnostic
- Travaux expérientiels en ateliers
- Cas pratiques issus du terrain ou apportés par les formateurs
- Vidéos
- Exercices
- Échanges de pratiques

Module de base :

Objectifs :

- Différencier les notions d'agressivité et de violence pour un public tout venant
- Savoir détecter les facteurs déclencheurs d'agressions
- Acquérir les principaux réflexes professionnels face aux agressions verbales en situation professionnelle ordinaire

Module thématique 1 : violence et psychopathologie

Objectifs :

- Acquérir une connaissance de base des structures psychopathologiques
- Identifier les personnalités à risque de passage à l'acte violent
- Prévenir le risque d'agression physique
- Adapter sa posture professionnelle aux différents types de structures de personnalité

Module thématique 2 : violence et psychotraumatisme

Objectifs :

- Appréhender la notion de traumatisme psychique simple ou complexe
- Comprendre les interactions entre traumatisme et violence
- Repérer les signes de psychotraumatisme chez différents publics
- Adapter sa stratégie professionnelle et prévenir la revictimation

Module thématique 3 : violence sociale et interculturelité

Objectifs :

- Identifier les facteurs sociologiques et culturels susceptibles de produire de la violence
- Identifier en quoi les différences culturelles influencent la perception et la manifestation de la violence
- Expérimenter la mécompréhension des codes d'autrui / éprouver la différence
- Développer des stratégies d'intervention adaptées

Les points forts de la formation

Grâce à un module de base obligatoire, les participants construisent un parcours personnalisé en choisissant un ou plusieurs modules complémentaires, voire l'ensemble du programme selon leurs besoins et leurs objectifs.

Modalités

- **Prérequis :** Avoir suivi le module de base pour suivre les modules complémentaires. Avoir une expérience professionnelle en rapport avec une ou plusieurs thématiques proposées
- **Public :** professionnels des ESSMS
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- **Session 1 :**
 - Jeudi 14 janvier 2027 : module de base (7h)
 - Jeudi 28 janvier 2027 : violence et psychopathologie (7h)
 - Jeudi 11 février 2027 : violence et psychotrauma (7h)
 - Jeudi 11 mars 2027 : violence et interculturelité (7h)
- **Session suivantes :** à définir
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût :

1100 € (HT) par stagiaire - 4 jours
852 € (HT) par stagiaire - 3 jours
600 € (HT) par stagiaire - 2 jours
350 € (HT) par stagiaire - 1 jour

TVA applicable selon la réglementation en vigueur au moment de la facturation

Prévenir la charge mentale et émotionnelle dans le travail social

NOUVEAU

Objectifs généraux

Dans un contexte de plus en plus complexe, l'engagement dans la relation d'aide des travailleurs sociaux demande un investissement professionnel conséquent qui peut engendrer fatigue, stress et épuisement.

Cette formation a pour objectif d'accompagner les professionnels du travail social dans la compréhension, la reconnaissance et la mobilisation des émotions au sein de leur pratique quotidienne, tout en contribuant à la prévention des risques psychosociaux.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les mécanismes de la charge mentale et émotionnelle, leurs liens avec les risques psychosociaux, le stress professionnel et l'épuisement
- Identifier et analyser ses propres facteurs de charge mentale et émotionnelle à partir d'apports théoriques, d'outils d'auto-évaluation, d'échanges entre pairs et de situations professionnelles
- Repérer les émotions, les besoins associés et les ressources mobilisables aux niveaux individuel, collectif, organisationnel et externe afin de prévenir l'épuisement et renforcer sa capacité d'action

Programme

- Les mécanismes de la charge mentale et émotionnelle
- Les émotions et l'intelligence émotionnelle
- Les besoins associés aux émotions
- La cartographie corporelle des émotions
- Les situations professionnelles à forte charge mentale et émotionnelle
- Les risques psychosociaux, le stress professionnel et l'épuisement
- Le traumatisme vicariant
- Les ressources mobilisables aux niveaux individuel, collectif, organisationnel et externe
- Élaboration de pistes d'action et transfert dans la pratique professionnelle

Modalités

- Prérequis: aucun
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée: **2 jours (14h)**
- Dates: à définir
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût: 600 € (HT) par stagiaire

TVA applicable selon la réglementation en vigueur au moment de la facturation



*"Cela semble impossible
jusqu'à ce qu'on le fasse"*

Nelson MANDELA

PARCOURS D'INSERTION PROFESSIONNELLE



Le numérique pour tous

NOUVEAU
2 jours

Objectifs généraux

Permettre à des personnes en parcours d'insertion sociale et professionnelle :

- De se sentir à l'aise avec les outils numériques du quotidien
- De réaliser des démarches administratives en ligne en autonomie
- De valoriser leurs compétences par des badges numériques

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants auront la capacité de :

- Utiliser un appareil numérique : smartphone, tablette, ordinateur
- Créer et utiliser une adresse mail pour communiquer et s'inscrire en ligne
- Naviguer sur les sites comme : CAF, Ameli, France Travail, Impots.gouv
- Réaliser des démarches : demande de prestation, prise de RDV, actualisation
- Gérer des fichiers utiles : attestation, justificatifs, CV
- Respecter les principes de sécurité de base : mots de passe, vigilance en ligne

Programme

Une formation basée sur une pédagogie bienveillante qui valorise chaque progrès et qui alterne exercices pratiques et échanges.

- Apprivoiser le numérique
- Découverte des appareils : allumer, naviguer, manipuler
- Créer une adresse e-mail (Gmail ou Outlook)
- Envoyer un mail simple, joindre une photo ou un document
- Repérer un mail suspect ou une arnaque
- Oser faire ses démarches

- Créer un compte sur France Connect / CAF / Ameli / France Travail
- Mise en situation :
 - Des situations professionnelles concrètes
 - Des exercices appliqués
 - Des temps réflexifs individuels ou en groupe
- Organiser ses documents : nommer, ranger, retrouver

Les plus de la formation

Valorisation des compétences par des badges numériques délivrés via une plateforme compatible type Open Badge. Les stagiaires pourront télécharger, imprimer ou partager ces documents avec :

- Un conseiller d'insertion ou de mission locale
- Un employeur potentiel
- Une structure de formation ou d'accompagnement

Modalités

- Prérequis : **aucun**
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée : **2 jours (14h)**
- Dates : à définir
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût : 600 € (HT) par stagiaire

TVA applicable selon la réglementation en vigueur au moment de la facturation

Formation-action : développer ses compétences psychosociales et son savoir-faire professionnel (softskills) pour mieux communiquer et s'insérer professionnellement

Une expérience d'apprentissage vivante et active, alternant apports théoriques et mise en pratique concrète dans l'environnement professionnel.

Objectifs généraux

Inspirée des recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), cette formation propose un parcours vivant, participatif et bienveillant pour :

- Renforcer le bien-être mental
- Améliorer la communication
- Favoriser l'insertion dans le monde du travail

Objectifs pédagogiques

- Identifier et valoriser ses ressources personnelles
- Communiquer de façon claire et adaptée en milieu professionnel
- Réguler ses émotions et son stress dans des situations de travail
- Coopérer efficacement et comprendre les dynamiques inhérentes au monde du travail
- Construire une posture professionnelle adaptée aux obligations professionnelles

Programme et méthodologie pédagogique

- Formation-action avec une pédagogie active : on apprend en agissant
- Exploration de chaque compétence psychosociale via :
 - Des situations professionnelles concrètes
 - Des exercices appliqués
 - Des temps réflexifs individuels ou en groupe

Les plus de la formation

- Des activités accessibles et directement transposables en milieu professionnel
- Une création d'un portfolio personnel enrichi à chaque regroupement formatif
- Des temps d'appropriation entre les regroupements pour renforcer l'intégration

- Une expérimentation entre les regroupements
- Un climat de groupe bienveillant qui favorise l'expression et la coopération

Modalités

- Prérequis : **motivation à s'engager dans une démarche participative, échanger avec le groupe et explorer ses ressources personnelles dans un cadre bienveillant et stimulant**
- **Public concerné** : public en parcours d'insertion, accompagné vers l'emploi
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Le parcours est de **18 heures** par participant, réparties en **6 séances de 3 heures**

Chaque participant choisit une seule session parmi les suivantes :

- Session 1 : **de février à avril 2027**
- Session 2 : **d'octobre à décembre 2027**
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût : 650 € (HT) par stagiaire

TVA applicable selon la réglementation en vigueur au moment de la facturation

CULTIVER LE SUR-MESURE POUR MIEUX RÉPONDRE À VOS BESOINS

Famille, parentalité et proches aidants

- Accompagner la parentalité
- La relation avec les proches aidants et les familles

Précarité et insertion professionnelle

- Accompagner les publics précaires et précarisés
- Encadrant technique d'insertion
- Accompagner vers l'emploi : techniques de recherche d'emploi

Éthique, confidentialité et écrits professionnels

- La démarche éthique en établissement
- Le secret professionnel, confidentialité et partage d'informations dans les établissements sociaux et médico-sociaux
- Les écrits professionnels à destination du juge

Qualité et hygiène dans les services

- Démarche RABV en blanchisserie linge
- Démarche HACCP dans les unités de vie

Contact:

Angèle LEBLOND

Responsable de Formation
aleblond@federationcaritasalsace.org



INSCRIPTIONS

Pour vous inscrire à une formation :

Patricia WITT : pwitt.rso@federationcaritasalsace.org
03 88 15 02 60

Bulletin d'inscription sur le site :

federation-de-charite.org/notre-organisme-de-formation/

Les modalités de financement vous seront demandées.
Nous vous confirmerons rapidement l'inscription
et nous vous ferons parvenir :

- ▶ Une convocation
- ▶ Le programme de formation
- ▶ Le livret d'accueil
- ▶ Le règlement de fonctionnement
- ▶ Le recueil des besoins
- ▶ L'autoévaluation

En fin d'action, nous vous ferons parvenir :

- ▶ Une attestation de présence
- ▶ Une attestation d'acquisition des compétences
- ▶ Une facture

Tout au long de nos formations, vous aurez la possibilité de nous transmettre, via une fiche de signalement, toute information susceptible de contribuer à l'amélioration de nos prestations. Nos formations font l'objet d'une évaluation systématique et les résultats sont intégrés dans notre démarche continue d'amélioration de la qualité.

Nous nous réservons le droit d'annuler toute session de formation jusqu'à deux semaines avant sa date prévue, si le nombre d'inscriptions ou les annulations de dernière minute compromettent la constitution d'un groupe offrant une dynamique cohérente et efficace. Les participants concernés, ainsi que les établissements, seront immédiatement informés, et les frais engagés intégralement remboursés.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Intitulé de la formation:

Nom et prénom:

Fonction:

Adresse:

Code postal: Ville:

Téléphone: E-mail:

Date et Signature:

Employeur ou Responsable du suivi de l'inscription si prise en charge financière

Nom et prénom:

Fonction:

Établissement ou structure:

Adresse:

Code postal: Ville:

Téléphone: E-mail:

Adresse de facturation:

Code postal: Ville:

Signature du directeur, date et cachet de l'établissement:

Traitement des données dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des données (RGPD)

Les informations recueillies sur ce formulaire et enregistrées dans un fichier informatisé par les services administratifs de l'organisme de formation de la Fédération de Charité Caritas Alsace, sont celles strictement nécessaires et ont seules finalités le traitement et à la gestion de la formation. Les données collectées ne sont aucunement communiquées et sont conservées pendant 5 ans afin de répondre aux exigences réglementaires de justification d'activité.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. (Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.)

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter M^{me} la déléguée à la protection des données, aux coordonnées suivantes: dpo.poleinsertion@federationcaritasalsace.org.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

DEMANDE DE FORMATION INTRA ÉTABLISSEMENT

Date de la demande:

Structure concernée:

Responsable de la demande:

Demande (formuler votre demande de formation):

.....

.....

Constat effectué qui conduit à la demande:

.....

.....

Attendus de la formation:

.....

.....

Souhaitez-vous que nous vous rencontrions?.....

Quel est le public ciblé?

Nombre de personnes à former:.....

Modalités et contraintes:.....

.....

Caractériser la démarche attendue du formateur :

.....

Que souhaitez-vous évaluer?

Où aura lieu la formation ? La salle est-elle équipée?

.....

La salle est-elle accessible aux personnes en situation de handicap?

Quand devrait avoir lieu la formation?

Formulaire à transmettre à aleblond@federationcaritasalsace.org



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification QUALIOPi a été attribuée au titre de la
catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

INFORMATIONS PRATIQUES

N° de déclaration **42 67 04452 67**

Organisme de formation certifié Qualiopi depuis le **23/04/2021**
pour les actions de formation

Les formations peuvent se dérouler sur le site de :

La Résidence Sainte-Odile - 8, rue de l'arc en ciel 67000 Strasbourg

Équipement

Des espaces d'accueil équipés :

- La **salle royale** est équipée (télévision raccordée à internet pour visio et vidéo, tableau blanc grand format et paperboard) et configurée en fonction des besoins de formation.
- La **salle polyvalente** est équipée (vidéo projecteur, paperboard) et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Accessibilité

Accessible en tram par les arrêts

République (lignes B, C, E et F)

ou **Gallia** (lignes C, E et F).

Parking par relais tram ou **Parking des bateliers**. Une **place PMR** se situe rue de la Courtine

RGPD

Le règlement général sur la protection des données :

les données transmises à la Fédération de Charité Caritas Alsace dans le cadre du fonctionnement de l'organisme de formation seront conservées et seulement utilisées pour votre inscription à une session de formation et l'organisation de celle-ci. Nous nous engageons à les conserver pour un usage interne et à ne jamais les diffuser à des partenaires. Ces données seront conservées dix ans. Vous disposez d'un droit d'accès, permettant la rectification ou la suppression de ces données, en vous adressant à la déléguée de la protection des données :

**dpo.poleinsertion@
federationcaritasalsace.org**

Un centre de ressources

Des **ressources pédagogiques** sont disponibles en consultation sur place pendant toute la durée de la formation.

Référence handicap

En cas de besoin, vous pouvez contacter la référente handicap de la Fédération de Charité Caritas Alsace, M^{me} Angèle Leblond, à l'adresse suivante :

alebmond@federationcaritasalsace.org

Restauration

Le restaurant solidaire **Les 7 Pains**, situé au cœur de la Résidence Sainte Odile, vous ouvre ses portes pour le déjeuner, du lundi au vendredi. Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, il vous propose une cuisine traditionnelle et des créations thématiques.

Les **titres-restaurant** sont acceptés pour le paiement.

Située au cœur de Strasbourg, la Résidence Sainte Odile bénéficie d'un emplacement privilégié, entourée de nombreux restaurants qui seront également ravis de vous accueillir.

Pour les actions organisées sur un autre site, les restaurants les plus proches vous seront indiqués dans les documents joints à votre convocation.



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES STAGIAIRES

PRÉAMBULE

L'Organisme de Formation de la Fédération Caritas Alsace est un organisme de formation professionnelle domicilié à Strasbourg. L'organisme est déclaré sous le numéro d'activité 42 67 04452 67 à la DIRECCTE du Bas-Rhin. Le présent règlement intérieur a vocation à préciser certaines dispositions s'appliquant à tous les inscrits et participants des différents stages organisés par l'organisme de formation de la Fédération Caritas Alsace dans le but de permettre un fonctionnement régulier des formations proposées.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1

Conformément aux **articles L 6352-3** et suivants et **R 6352-1** et suivants du **Code du travail**, le présent règlement intérieur a pour objet de définir les règles générales et permanentes et de préciser la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité ainsi que les règles relatives à la discipline, notamment les sanctions applicables aux stagiaires et les droits de ceux-ci en cas de sanction.

CHAMP D'APPLICATION

Article 2 - Personnes concernées

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires inscrits à une session dispensée par l'organisme de formation de la Fédération Caritas Alsace et ce, pour la durée de la formation suivie. Chaque stagiaire est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation dispensée par l'organisme de formation de la Fédération Caritas Alsace et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'inobservation de ce dernier.

Article 3 - Lieu de la formation

La formation aura lieu dans les locaux de la **Résidence Sainte Odile soit au 8 rue de l'Arc-en-ciel - 67000 Strasbourg** ou sur un autre établissement relevant de la Fédération de Charité Caritas Alsace. Les dispositions du présent règlement sont donc applicables non seulement au sein des locaux de la Résidence Sainte Odile, mais également dans tout local ou espace où se déroule une formation encadrée par l'organisme de formation de la Fédération de Charité Caritas Alsace.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Article 4 - Règles générales

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation. Toutefois, conformément à l'**article R. 6352-1 du Code du travail**, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de santé et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

Article 5 - Boissons alcoolisées

Il est **interdit** aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner sur le lieu de formation en état d'ivresse et d'y introduire des boissons alcoolisées.

Article 6 - Interdiction de fumer et vapoter

En application du **décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006** fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux à usage collectif, il est interdit de fumer et de vapoter dans les locaux de formation. Il est demandé aux stagiaires de respecter les lieux de formation en utilisant les poubelles et cendriers.

Article 7 - Lieux de restauration

L'accès aux lieux de restauration n'est autorisé que pendant les heures fixées pour les repas. Il est interdit sauf autorisation spéciale donnée par le responsable de l'organisme de formation, de prendre ses repas dans les salles où se déroulent les stages. En raison de la situation sanitaire, les salles de formation peuvent faire usage de salle de restauration, si les lieux de restauration sont fermés.

Article 8 - Consignes d'incendie

Conformément aux **articles R. 4227-28** et suivants du **Code du travail**, les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les stagiaires. Les stagiaires sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par l'animateur du stage et par un salarié de l'établissement. Les consignes, en vigueur dans l'établissement, à observer en cas de péril et spécialement d'incendie, doivent être scrupuleusement respectées.

Article 9 - Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au responsable de l'organisme de formation. Conformément à l'**article R.6342-3 du Code du Travail**, l'accident survenu au stagiaire pendant qu'il se trouve sur le lieu de formation ou pendant qu'il s'y rend ou en revient, fait l'objet d'une déclaration par le responsable de l'organisme de formation auprès de la **Caisse de Sécurité Sociale**.

DISCIPLINE

● Article 10 - Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter sur le lieu de formation en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans l'organisme.

● Article 11 - Horaires de stage

Les horaires de stage sont fixés par l'organisme de formation de la Fédération Caritas Alsace et portés à la connaissance des stagiaires par la convocation. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires. L'organisme de formation de la Fédération Caritas Alsace se réserve, dans les limites imposées par des dispositions en vigueur, le droit de modifier les horaires de stage en fonction des nécessités de service.

Les stagiaires doivent se conformer aux modifications apportées par l'organisme de formation de la Fédération de Charité Caritas Alsace aux horaires d'organisation du stage.

En cas d'absence ou de retard au stage, il est préférable pour le stagiaire d'en **avertir** le secrétariat au **03 88 15 02 60**

En raison d'une situation sanitaire dégradée, les formations peuvent être faites par le biais de la visioconférence. Les stagiaires sont informés et les codes leur sont communiqués. Il est impératif de se connecter 15 minutes avant le lancement de la formation pour que celle-ci démarre à l'heure indiquée sur la convocation. Par ailleurs une fiche de présence doit être signée par le stagiaire au début de chaque demi-journée (matin et après-midi).

En cas d'absence, si le financeur est l'employeur, il est prévenu dans les meilleurs délais.

● Article 12 - Accès aux locaux de l'organisme

Les stagiaires ont accès à l'établissement exclusivement pour suivre le stage auquel ils sont inscrits. Ils ne peuvent y entrer ou y demeurer à d'autres fins, sauf autorisation de la direction. Il leur est interdit d'être accompagnés de personnes non inscrites au stage qu'ils suivent (membres de la famille, amis...), d'introduire un animal dans l'établissement, même de très petite taille, de causer du désordre et, d'une manière générale, de faire obstacle au bon déroulement du stage.

● Article 13 - Usage du matériel

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelle, est interdite, sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet. À la fin du stage, le stagiaire est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'organisme de formation, sauf les documents pédagogiques distribués en cours de formation.

● Article 14 - Enregistrements

Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation.

● Article 15 - Documentation pédagogique

La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être réutilisée autrement que pour un strict usage personnel.

● Article 16 - Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des stagiaires

L'organisme de formation de la Fédération Caritas Alsace décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toutes natures déposés par les stagiaires dans les locaux de formation.

● Article 17 - Sanctions et procédures disciplinaires

Tout manquement du stagiaire à l'une des dispositions du présent Règlement Intérieur pourra faire l'objet d'une sanction ou d'une procédure disciplinaire régies par les **articles R 6352-3 à R 6532-8 du Code du Travail** reproduits ci-dessous :

Article R6352-3 : Constitue une sanction toute mesure, autre que les observations verbales, prise par le directeur de l'organisme de formation ou son représentant, à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans le stage ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit. Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.

Article R6352-4 : Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Article R6352-5 : Lorsque le directeur de l'organisme de formation ou son représentant envisage de prendre une sanction qui a une incidence, immédiate ou non, sur la présence d'un stagiaire dans une formation, il est procédé comme suit : 1° Le directeur ou son représentant convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation. Celle-ci précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et est adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressée contre décharge ; 2° Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par la personne de son choix, notamment le délégué de stage. La convocation mentionnée au 1° fait état de cette faculté ; 3° Le directeur ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire.

Article R6352-6 : La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien. Elle fait l'objet d'une décision écrite et motivée, notifiée au stagiaire par lettre recommandée ou remise contre récépissé.

Article R6352-7 : Lorsque l'agissement a rendu indispensable une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive, relative à cet agissement, ne peut être prise sans que la procédure prévue à l'article R. 6352-4 et, éventuellement, aux articles R. 6352-5 et R. 6352-6, ait été observée.

Article R6352-8 : Le directeur de l'organisme de formation informe de la sanction prise : 1° L'employeur, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'une action de formation dans le cadre du plan de formation de l'entreprise 2° L'employeur et l'organisme collecteur paritaire agréé qui a pris en charge les dépenses de la formation, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un congé individuel de formation ; 3° L'organisme collecteur paritaire agréé qui a assuré le financement de l'action de formation dont a bénéficié le stagiaire.

● Article 18 - Publicité

Le présent règlement est affiché dans les halls du centre et sur le site Internet de l'organisme de formation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

pour une formation professionnelle continue dispensée par l'organisme de formation de la Fédération de Charité Caritas Alsace

Désignation

La Fédération de Charité Caritas Alsace gère un organisme de formation professionnelle, situé 5 rue St Léon à Strasbourg, et sous le numéro d'enregistrement d'activité: **42 67 04452 67**. Cet organisme met en place et dispense des formations inter et intra-entreprises, en Alsace et sur l'ensemble du territoire national, seul ou en partenariat.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par l'organisme de formation de la Fédération de Charité Caritas Alsace pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de l'organisme de formation de la Fédération Caritas Alsace implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, l'organisme de formation Caritas Alsace s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». Pour chaque formation, une attestation de présence et de fin de formation est fournie.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués hors taxe + 20 % à considérer. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception de facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de la Fédération de Charité Caritas Alsace.

Prise en charge

Les inscriptions en formation peuvent être souscrites par un établissement dans le cadre du développement des compétences de ses salariés, ou à titre de particulier. Dans ce dernier cas, si le client bénéficie d'un financement par un opérateur de compétences (OPCO) il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation et fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où l'organisme de formation de la Fédération de Charité Caritas Alsace ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1^{er} jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Condition de report et annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par courriel à l'adresse suivante:

**pwitt.rso@
federationcaritasalsace.org**

En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50 % du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, la totalité de la formation reste due. La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation. En cas d'inexécution de ses obligations pour donner suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, l'organisme de formation de la Fédération de Charité Caritas Alsace ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Programme des formations

S'il le juge opportun, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont donc fournis qu'à titre indicatif. Le référent handicap à disposition doit être saisi 10 jours avant le début de la formation pour tout aménagement nécessaire. Ces aménagements seront définis et formalisés dans le cadre d'un échange pour préciser les besoins spécifiques.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à l'organisme de formation de la Fédération de Charité Caritas Alsace sont utiles pour le traitement de l'inscription. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Les données sont conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) est entré en vigueur le 25 mai 2018, le client peut adresser toute demande de renseignement sur le traitement des données au délégué à la protection des données.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre l'organisme de formation de la Fédération de Charité Caritas Alsace et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal judiciaire de Strasbourg.



NOS RÉSULTATS

Déjà 16 années à vos côtés ! Ensemble, nous avons bâti une expertise solide depuis notre déclaration d'organisme de formation obtenue le 11 janvier 2011. Merci pour votre confiance et votre engagement tout au long de cette aventure qui se poursuit.

Des formations diversifiées pour tous les publics

- Français langue étrangère
- Accompagner les personnes en situation d'addiction
- Formation management
- CNV
- Prévention de la maltraitance
- Formation en gérontologie
- Prévention de la maltraitance
- Communiquer efficacement avec des personnes non francophones
- S'approprier les démarches liées au parcours des étrangers
- Analyse des pratiques professionnelles
- Les écrits professionnels dans les métiers du social
- L'école des cadres
- Les premiers secours en santé mentale
- Le projet personnalisé en établissement social et médico-social
- Le soin en actes : valoriser les gestes professionnels de l'aide-soignant
- Enrichir sa pratique professionnelle par la pensée systémique
- Comprendre l'IA dans sa pratique professionnelle
- Prévenir la charge mentale et émotionnelle dans le travail social
- La violence en ESSMS
- Formation action : développer ses compétences psychosociales pour mieux communiquer et s'insérer professionnellement

Ils nous ont fait confiance

- **Les structures d'insertion par l'activité économique :** Vétis, Allojob, Emi Inter, Logiservices, restaurant social Mosaïque, Les jardins de la Montagne verte, restaurant social l'île aux Epis, Rénov'action, Ferme Saint André, Les 7 pains, Carijou
- **Les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux :** CHRS Entraide Le Relais, CHRS Horizon Amitié, CADA AFND, FJT AFND, ADOMA, CHRS antenne, Pôle enfance ARSEA, association Sans Abris, FAS Route Nouvelle.
- Frontières (ASF), Rénov'action (ACI), Ferme Saint-André (ACI et entreprise d'insertion), les 7 pains (ACI), Carijou (ACI), Les 7 pains (ACI), Pôle insertion (CHRS, Les Capucins, FJT, jeunes majeurs), association Caroline Binder, ITEP Les Tilleuls, ITEP La Forge, Foyer de l'adolescent, Accueil 30, SMRA de Marienbronn, IME Cottolengo, EHPAD Saint-François, EHPAD Caritas, MECS Le Chalet, SEI du Ried, Foyer maternel Sainte-Madeleine, SESSAD Piémont des Vosges, EHPAD Saint-Léon.





FÉDÉRATION DE CHARITÉ **CARITAS ALSACE** - **Organisme de Formation**

5 rue Saint-Léon - 67082 Strasbourg Cedex - Tél: 03 88 15 02 60
aleblond@federationcaritasalsace.org - federation-de-charite.org